

la rupture des fiancailles et du concubinage

Par **nathos**, le **19/02/2004** à **20:25**

bonsoir a tous!

voila, j'aimerais savoir si qq pourrait m'aider a faire une comparaison entre la rupture des fiancailles et celle du concubinage...

J'ai pas mal de truc a dire mais je ne sais pas comment les organiser....

MERCI BEAUCOUP!!!

Par **jeeecy**, le **19/02/2004** à **20:50**

cool commence par enumerer tout ce dont a quoi tu as pense

ensuite on essayera de completer ta liste si possible (a moins que tu n'aies deja tout dit!!!)

puis on classera tout cela

Par **nathos**, le **19/02/2004** à **21:42**

En fait je pensais a un plan qui serait:

I: le principe de la liberté de rupture

A.le principe en lui meme (cad les fondements)

B.la limite:l'engagement de la resp delictuelle

II:la rupture:des effets divergents

Et c'est la ou je bloque!En gros je pensais dire que le droit commun intervenait plus en cas de rupture du concubinage(enrichissement sans cause,société créée de fait...) qu'en cas de rupture des fiancailles puisque la est seul géré le sort des cadeaux mais le probleme c'est que j'ai beaucoup a dire pour l'un et rien pour l'autre et que je ne comprends pas vraiment pourquoi les solutions applicables pour le concubinage le seraient pas pour les fiancailles(mais ca c'est un autre pb!)

voila, si vous pouviez m'aider a organiser cette deuxieme partie, ca m'arrangerait bien!

Par **jeeecy**, le **22/02/2004** à **18:56**

eh bien pour ta deuxieme partie je pense avoir trouve une solution :

en A

tu mets les effets du concubinage et

en B

tu mets ceux des fiancailles avec une vision critique justement sur la différence de régime applicable entre concubinage et fiancailles

ou alors en A

tu mets les rapprochements et différences

et en

B la vision critique